

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 24 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Thierry CARBIENER, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

N° CD/2019/026 - 655 - Contrats Départementaux
Contrats Départementaux de développement territorial
et humain - Projet de convention partenariale entre le
Département, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et
la Ville de Haguenau

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'engager le Département du Bas-Rhin dans un partenariat renforcé avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau, dans le cadre de la démarche du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action nord, autour des 9 axes stratégiques suivants :

- * le développement territorial économique,
- * l'emploi,
- * les mobilités,
- * la logique territoriale de l'aménagement durable,
- * le développement touristique,
- * le développement artistique et culturel,
- * la transition énergétique,
- * l'épanouissement des jeunes et la vitalité des services à la population,
- * le bilinguisme,
- * la santé,
- * l'habitat ;

- d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 7 729 779 € à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 8 projets suivants :

- * aménagement de 3 aires de camping-cars : subvention de 12 150 €,

- * aménagement de la Voie de liaison Sud : subvention de 4 755 000 €,
- * construction d'un Espace gares et services : subvention de 1 327 929 €,
- * aménagement du Pôle d'échanges multimodal : subvention de 390 000 €,
- * réalisation de 2 boucles cyclables : subvention de 600 000 €,
- * création du périscolaire de Schirrhein : subvention de 212 000 €,
- * développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Marxenhouse : subvention de 230 200 €,
- * développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Bildstoeckel : subvention de 202 500 € ;

- d'attribuer une subvention d'un montant de 11 200 € à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du fonds d'innovation, pour l'élaboration d'un Schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire ;

- d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 4 734 800 € à la Ville de Haguenau au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 4 projets suivants :

- * mise en conformité d'une chaufferie gaz-bois mutualisée : subvention de 54 800 €,
- * restructuration du centre nautique Nautiland : subvention de 2 700 000 €,
- * restructuration de la Maison des sports : subvention de 1 080 000 €,
- * réhabilitation du Parc des sports : subvention de 900 000 € ;

- de dire que son président se chargera, conformément à sa délégation consentie par délibération N° CD/2018/148 du 13/12/2018, de l'ensemble des démarches en vue de demander à la Ville de Haguenau et à la Communauté d'Agglomération de Haguenau de cofinancer respectivement le projet de Maison des aînés et des aidants, et l'aménagement de la RD 1062 à l'ouest de l'agglomération ;

- de dire que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ces projets ;

- d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau ;

- d'approuver les termes des projets de conventions financières afférentes à conclure respectivement entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ainsi qu'entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Haguenau, destinées à permettre le versement des subventions précitées pour chacun des projets évoqués ci-avant ;

- d'autoriser son président à signer la convention partenariale jointe en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau et la Communauté d'Agglomération de Haguenau, ainsi que les conventions financières correspondantes jointes en annexe à la présente délibération à conclure respectivement entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ainsi qu'entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de Haguenau, pour permettre le versement des subventions précitées ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour délibérer sur tous les actes administratifs, procédures et conventions afférent à la mise en œuvre des dispositions de la convention partenariale précitée, notamment les procédures de transfert de voirie, et celles relatives à l'utilisation des équipements sportifs.

Non participation au vote : Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur André ERBS

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190624-lmc1127854-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/07/19